

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 09 avril 2025

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

09-04-2025-05

Date de convocation le 03/04/2025
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 13
Procurations 2
Votants : 15

Le neuf avril deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes, BAZIARD, DAUBAS, ETCHART, GRAUX, GUITTONNEAU et LOQUET ainsi que MM. CLAVÉ, CAMGRAND, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LAPÊTRE, LETARGUA et SALEFRANQUE

Secrétaire de séance élue : Mme GUITTONNEAU.

Avait donné pouvoir : M. HILLOOU pouvoir à M. LETARGUA

Mme CAZENAVE pouvoir à Mme ETCHART

OBJET : VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2025
--

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que, pour assurer l'équilibre budgétaire de l'exercice 2025, il convient de voter les taux des impôts locaux pour l'année 2025.

L'augmentation des bases de la fiscalité est indexée sur l'indice des prix à la consommation. Le coefficient est de 1.7 % pour 2024.

TAXES	Taux 2024 (Pour information)	BASES 2025	TAUX 2025 (Vote)	PRODUIT 2025
Foncier Bâti	23.16 %	8 938 000	23.16 %	2 070 041 €
Foncier Non Bâti	14.60 %	68 300	14.60 %	9 972 €
Taxe Habitation	5.14 %	72 400	5.14 %	3 721 €
TOTAL				2 083 734 €
<i>Rappel produit de la fiscalité 2024</i>				<i>2 043 913 €</i>

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Adopte** à l'unanimité les taux de fiscalité pour 2025.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ

Mélanie GUITTONNEAU
Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le

ID : 064-216403964-20250417-09_04_2025_05-DE

